

Commune de MANE

Compte-rendu de la Réunion du Conseil Municipal du 30 Septembre 2026 à 18h

PRESENTS : M. Jacques DEPIEDS, M. Luc GRECO, Mme Marie-Louise MEYER, Mr Olivier DEPIEDS, Mme Marie-Christine COTRONIS FALQUE, M. Jean-Luc CALMET, Mme Myriam VIGNEAUX, Mme Patricia SAINTE-ROSE, Mme Aline PESCE, M. Stéphane BIENVENU, Mme Céline DESIMONE, M. Olivier HENRY, M. Alain FIORI, Mme Catherine YSMAL,

ABSENTS EXCUSÉS : Mr Yves CHABOUTE (procuration à Mme Catherine YSMAL)

SECRETAIRE : Mme Marie-Louise MEYER

1 – Plan Local d’Urbanisme – Lancement procédure de révision :

Il est proposé à la Collectivité de lancer une révision générale pour mettre le PLU de la Commune en compatibilité avec la Loi Climat et Résilience et de reclasser la parcelle omise sur le parc de Pitaugier lors de son élaboration initiale.

La révision générale du document d’urbanisme est adoptée à l’unanimité.

2 - Ilot 1C – Emprunt à la Caisse des Dépôts et Consignations :

Il est proposé de contracter un prêt de 350 000 E auprès de la C.D.C. au taux de 1.50%.

A l’unanimité, Monsieur Le Maire est autorisé à signer tous documents relatifs à ce prêt.

3 – Pôle Scolaire – 1^{ère} Tranche – Demandes de financements :

A l’unanimité, l’Assemblée autorise Monsieur Le Maire à solliciter les demandes de financements suivants :

Etat	500 000€
Région	250 000€
Département	100 000€
C.A.F.	100 000€

4 – Lotissement St Estève – Fixation prix de vente au m² :

Cette question est reportée.

5 – Restauration de l’escalier à vis et du Pontin – Demande de financements :

Afin de préserver le petit patrimoine de la Commune, il convient de restaurer l’escalier à vis qui jouxte la maison MIRAVAIL et le pontin de la Grand’Rue Vieille.

A l’unanimité, les financements suivants seront sollicités :

Région	24 000€
Département	12 917€

6 – Station épuration – Evacuation des rejets – Demande de financements :

Des problèmes d’infiltration sont apparus entraînant une surverse des eaux usées traitées dans les terrains adjacents.

Pour mettre un terme à cette situation, les élus, en séance du 15 décembre dernier, ont décidé la mise en place d’une conduite pour évacuer ces eaux. Les travaux sont estimés à 145 000 € HT.

Il est proposé de solliciter les financements suivants :

Agence de l’Eau	50%
Département	20%

A l’unanimité, les élus sont favorables.

7 – Schéma Directeur d’Assainissement - :

Le schéma de la commune a plus de 10 ans et il convient de le mettre à jour.

A l’unanimité, les élus autorisent Monsieur Le Maire à signer le marché à intervenir avec le Bureau d’Etudes et de solliciter les financements suivants :

Agence de l’Eau	50%
Département	20%

8 – Placette du Centre – Signature des marchés:

A l’unanimité, les élus autorisent Monsieur Le Maire à signer les marchés à intervenir avec les entreprises.

9 – Contentieux GARCIN - Expropriation- :

A l’unanimité, les élus sont favorables pour enclencher cette procédure. Toutefois, au préalable, il a été convenu de prendre l’attache du propriétaire pour une vente à l’amiable de cette frange de terrain située Grand’Rue.

10 – Création d’un poste de secrétaire général de Mairie :

A l’unanimité, les élus sont favorables à la création de ce poste.

11 – R.I.F.S.E.E.P. :

La délibération du 23 septembre 2022 a été revue. Le projet dressé en septembre 2026 a reçu un avis favorable du Comité Social Territorial du Centre de Gestion.

A l'unanimité, les élus adoptent la nouvelle délibération.

La séance est levée à 19 heures



Jacques DEPIEDS.